

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 AOÛT 2011

Présents : MM. BERNOS, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, TOURAINÉ, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MAILLET, Mme REGUEIRO, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	André MINUZAN	à	Patrick SEBAT
	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Bernard UTHURRY
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Nicolas MALEIG	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
	Gilles BITAILLOU	à	Dominique QUEHEILLE

<u>Suppléants</u> :	Annie REBOLLE	suppléante de	Jean-Michel IDOPE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	Jean-Louis VALIANI
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	Joëlle FABRE
	Alain OLIVE	suppléant de	Gérard LEPRETRE
	Jeanne LARAN	suppléante de	Daniel LACRAMPE

Excusés : David LAMPLE, Fabien REICHERT, André LABARTHE, Jean-Pierre TERUEL.

RAPPORT N° 110825-09-CUL

CHAPELLE : REFECTION DU SOL

Après 10 ans d'utilisation et suite aux travaux de changement du chauffage, le sol de la salle de la Chapelle nécessite une réfection.

Après consultation, l'entreprise NAYA a établi la proposition la mieux-disante, pour un montant de 3 485.00 € HT.

Les crédits sont prévus sur le Budget Annexe du Spectacle Vivant – section Investissement.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les dépenses ci-dessus
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 août 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT